

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034 Numéro SIREN : 626 920 342 Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 4256



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 - SAINTE VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2021 au 31 Janvier 2022

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
Mme Nathalie COGNET
FF5C084DE60F410...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 03/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Février 2021 au 31 Janvier 2022**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 642 927 €
■ Chiffre d'affaires	54 174 992 €
■ Bénéfice net comptable	1 525 098 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 17/05/2022

Rodrigue THIBERGE

Marc SOUCARRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	20 648 702	15 756 726	4 891 975	5 247 990
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	186 756	111 536	75 219	77 601
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	112 330	111 536	794	3 176
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 978 679	15 645 189	2 333 490	2 823 885
TERRAINS	748 412	641 537	106 875	122 906
CONSTRUCTIONS	11 077 505	9 459 774	1 617 730	1 977 955
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 942 167	5 361 108	581 058	688 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	203 094	182 769	20 325	34 232
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 500		7 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 483 266		2 483 266	2 346 503
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 351 697		1 351 697	1 346 636
PRETS	176 870		176 870	175 304
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	934 698		934 698	804 562
ACTIF CIRCULANT	11 846 010	95 058	11 750 951	11 628 873
STOCKS ET EN-COURS	4 742 282	95 058	4 647 224	4 542 708
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	16 835		16 835	17 582
MARCHANDISES	4 725 447	95 058	4 630 389	4 525 125
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 940 292		1 940 292	1 895 104
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	297 746		297 746	331 906
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 642 546		1 642 546	1 563 197
CREANCES DIVERSES (3)	1 638 462		1 638 462	899 172
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	405 995		405 995	399 534
DISPONIBILITES	2 865 738		2 865 738	3 652 158
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	253 237		253 237	240 196
TOTAL GENERAL	32 494 712	15 851 784	16 642 927	16 876 864
(1) Dont droit au bail			68 327	68 328
(2) Dont à moins d'un an			616 282	489 997
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 647 581	9 249 330
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 956 632	5 755 266
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 796 632	5 595 266
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 525 098	1 302 291
PROVISIONS REGLEMENTEES	69 149	95 071
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>9 647 581</i>	<i>9 249 330</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	163 770	163 970
PROVISIONS POUR RISQUES	161 100	161 300
PROVISIONS POUR CHARGES	2 670	2 670
DETTES (1)	6 831 576	7 463 563
DETTES FINANCIERES (2)	673 661	799 209
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	118 007	460 821
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	555 653	338 387
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	458	1 150
DETTES D'EXPLOITATION	6 129 121	6 636 420
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 718 961	4 238 214
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 205 078	2 205 092
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	205 081	193 113
DETTES DIVERSES	27 172	25 695
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	25 842	12 939
AUTRES DETTES DIVERSES	1 330	12 756
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 163	1 088
TOTAL GENERAL	16 642 927	16 876 864
(1) Dont à plus d'un an	735 040	592 579
Dont à moins d'un an	6 096 536	6 870 983
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		60 596



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 536 485	55 200 589
VENTES DE MARCHANDISES	53 077 262	53 902 181
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 097 729	1 007 440
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>54 174 992</i>	<i>54 909 621</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	45 917	5 280
REPRISES SUR PROVISIONS	167 582	138 294
TRANSFERTS DE CHARGES	138 758	143 884
AUTRES PRODUITS	9 236	3 508
CHARGES D'EXPLOITATION	51 939 394	52 951 980
ACHATS DE MARCHANDISES	40 907 306	40 689 464
VARIATION DES STOCKS	(86 288)	1 006 475
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	108 581	93 418
VARIATION DES STOCKS	747	7 648
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 155 612	4 254 875
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	737 693	753 582
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 100 872	4 105 466
CHARGES SOCIALES	1 168 048	1 178 410
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	670 432	656 646
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	95 058	114 193
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	51 100	51 300
AUTRES CHARGES	30 229	40 499
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 597 091	2 248 608
PRODUITS FINANCIERS	42 888	22 251
PARTICIPATIONS	11 328	4 735
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	24 663	15 177
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	435	463
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	6 461	1 874
CHARGES FINANCIERES	22 284	21 704
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	22 284	21 704
RESULTAT FINANCIER	20 604	547
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 617 695	2 249 156



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 946 25 946 20 307 20 283 24	92 199 26 281 2 880 63 038 57 058 56 984 24 49
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 639	35 141
PARTICIPATION DES SALAIRES	545 904	463 302
IMPOTS SUR LES BENEFICES	552 332	518 704
<i>Total des produits</i>	<i>54 605 320</i>	<i>55 315 041</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 080 222</i>	<i>54 012 749</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 525 098	1 302 291
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	20 000	15 000

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénales ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Fonds commercial

* S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
----------------------------	----------------------	-------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	186 756			186 756
Immobilisations corporelles	17 832 993	177 655	31 968	17 978 680
Immobilisations financières - titres	1 366 637	5 061		1 371 697
Immobilisations financières - créances	979 867	135 505	3 803	1 111 569
	20 366 252	318 221	35 771	20 648 703

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	109 155	2 382		111 537
Immobilisations corporelles	15 009 107	668 051	31 968	15 645 190
	15 118 262	670 433 (*)	31 968	15 756 727
(*) Dont dotation : . linéaire		579 252		
. dégressive		91 181		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	95 072	24	25 946	69 150
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	161 300	51 100	51 300	161 100
Provisions pour impôts (2)	2 670			2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	116 282	95 058	116 282	95 058
	375 324	146 182 (*)	193 529 (*)	327 978
(*) Dont : . exploitation		146 158	167 582	
. financier				
. exceptionnel		24	25 946	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	51 300
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 110 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 51 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué une provision pour risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 111 569	616 282	495 287
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 940 293	1 940 293	
Créances diverses	1 638 463	1 638 463	
Charges constatées d'avance	253 238	253 238	
	4 943 562	4 448 275	495 287

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)				
Emprunts bancaires (1)	118 008	118 008		
Emprunts & dettes financières divers (2)	555 653	61 497	371 756	122 400
Avances, acompte reçus sur commandes	458	458		
Dettes d'exploitation	6 129 121	5 888 237		240 884
Dettes diverses	27 173	27 173		
Produits constatés d'avance	1 163	1 163		
	6 831 577	6 096 536	371 756	363 284

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

282 218

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

49 354

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice

-

- Plus-value latente à la fin de l'exercice

-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Magasin	42 162 811	41 546 599
- Drive	3 998 673	4 291 989
- Station-service (1)	8 013 508	9 071 033
	<u>54 174 992</u>	<u>54 909 621</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

(1) Fonds de commerce loué à Pétro Ouest à compter du 05/10/2021.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	26
- Employés	<u>120</u>
	152

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	1 185	-
Rappel d'impôts	19 098	-
Amortissements dérogatoires	24	25 946
	<u>20 307</u>	<u>25 946</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	240 884
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	<u>305 020</u>
	545 904

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	685 413
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 133 081
	552 332

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	120 031
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25.00 %)	61 037

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;

- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (**);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : CADRE : 51 %, AGENT DE MAITRISE : 36 %, EMPLOYE : 22 %);
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE;
- table de mortalité : INSEE 2021

(*) Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 454 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 274 233 € au 31 janvier 2022.

Entreprises liées	SCI SOGECO 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 398 424 283	SAS SOGEDIS 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 818 017 196	SARL L'ODYSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	-	-	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	-	-	387 448	226 662
Créances diverses	-	1 605 980	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	49 354	-	-
Produits de participation	20 000	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	73 492	- 10 004
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	387 448	226 662
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	185 220	85 764
Résultat du dernier exercice clos	7 702	5 657
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur
79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUILLET 2022
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 1 525 098,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 525 098,48 euros

A titre de dividendes 1 301 380,00 euros
Soit 12,40 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 223 718,48 euros
Qui s'élève ainsi à 6 020 351,38 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 148,80 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 301 231,20 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2019	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2020	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2021	1 100 925,50 €	104 950	125,88 €	1 100 799,62 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 juillet 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Nathalie COGNET

DocuSigned by:

FF5C084DE60F410...



Audit – Bureau de Nantes

5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 Euros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2022

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 Euros

Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

À l'Assemblée Générale de la société THOUARS DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes le 29/06/2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Vincent PIERRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 648 702	15 756 726	4 891 975	5 247 990
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	186 756	111 536	75 219	77 601
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	112 330	111 536	794	3 176
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 978 679	15 645 189	2 333 490	2 823 885
TERRAINS	748 412	641 537	106 875	122 906
CONSTRUCTIONS	11 077 505	9 459 774	1 617 730	1 977 955
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 942 167	5 361 108	581 058	688 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	203 094	182 769	20 325	34 232
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 500		7 500	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 483 266		2 483 266	2 346 503
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 351 697		1 351 697	1 346 636
PRETS	176 870		176 870	175 304
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	934 698		934 698	804 562
ACTIF CIRCULANT	11 846 010	95 058	11 750 951	11 628 873
STOCKS ET EN-COURS	4 742 282	95 058	4 647 224	4 542 708
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	16 835		16 835	17 582
MARCHANDISES	4 725 447	95 058	4 630 389	4 525 125
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 940 292		1 940 292	1 895 104
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	297 746		297 746	331 906
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 642 546		1 642 546	1 563 197
CREANCES DIVERSES (3)	1 638 462		1 638 462	899 172
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	405 995		405 995	399 534
DISPONIBILITES	2 865 738		2 865 738	3 652 158
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	253 237		253 237	240 196
TOTAL GENERAL	32 494 712	15 851 784	16 642 927	16 876 864
(1) Dont droit au bail			68 327	68 328
(2) Dont à moins d'un an			616 282	489 997
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 647 581	9 249 330
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 956 632	5 755 266
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 796 632	5 595 266
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 525 098	1 302 291
PROVISIONS REGLEMENTEES	69 149	95 071
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>9 647 581</i>	<i>9 249 330</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	163 770	163 970
PROVISIONS POUR RISQUES	161 100	161 300
PROVISIONS POUR CHARGES	2 670	2 670
DETTES (1)	6 831 576	7 463 563
DETTES FINANCIERES (2)	673 661	799 209
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	118 007	460 821
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	555 653	338 387
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	458	1 150
DETTES D'EXPLOITATION	6 129 121	6 636 420
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 718 961	4 238 214
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 205 078	2 205 092
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	205 081	193 113
DETTES DIVERSES	27 172	25 695
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	25 842	12 939
AUTRES DETTES DIVERSES	1 330	12 756
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 163	1 088
TOTAL GENERAL	16 642 927	16 876 864
(1) Dont à plus d'un an	735 040	592 579
Dont à moins d'un an	6 096 536	6 870 983
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		60 596



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 536 485	55 200 589
VENTES DE MARCHANDISES	53 077 262	53 902 181
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 097 729	1 007 440
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	54 174 992	54 909 621
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	45 917	5 280
REPRISES SUR PROVISIONS	167 582	138 294
TRANSFERTS DE CHARGES	138 758	143 884
AUTRES PRODUITS	9 236	3 508
CHARGES D'EXPLOITATION	51 939 394	52 951 980
ACHATS DE MARCHANDISES	40 907 306	40 689 464
VARIATION DES STOCKS	(86 288)	1 006 475
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	108 581	93 418
VARIATION DES STOCKS	747	7 648
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 155 612	4 254 875
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	737 693	753 582
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 100 872	4 105 466
CHARGES SOCIALES	1 168 048	1 178 410
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	670 432	656 646
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	95 058	114 193
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	51 100	51 300
AUTRES CHARGES	30 229	40 499
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 597 091	2 248 608
PRODUITS FINANCIERS	42 888	22 251
PARTICIPATIONS	11 328	4 735
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	24 663	15 177
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	435	463
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	6 461	1 874
CHARGES FINANCIERES	22 284	21 704
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	22 284	21 704
RESULTAT FINANCIER	20 604	547
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 617 695	2 249 156


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 946	92 199
SUR OPERATIONS DE GESTION		26 281
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		2 880
REPRISES SUR PROVISIONS	25 946	63 038
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 307	57 058
SUR OPERATIONS DE GESTION	20 283	56 984
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	24	24
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		49
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 639	35 141
PARTICIPATION DES SALAIRES	545 904	463 302
IMPOTS SUR LES BENEFICES	552 332	518 704
<i>Total des produits</i>	<i>54 605 320</i>	<i>55 315 041</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 080 222</i>	<i>54 012 749</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 525 098	1 302 291
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	20 000	15 000

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Fonds commercial

* S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
----------------------------	----------------------	-------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	186 756			186 756
Immobilisations corporelles	17 832 993	177 655	31 968	17 978 680
Immobilisations financières - titres	1 366 637	5 061		1 371 697
Immobilisations financières - créances	979 867	135 505	3 803	1 111 569
	20 366 252	318 221	35 771	20 648 703

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	109 155	2 382		111 537
Immobilisations corporelles	15 009 107	668 051	31 968	15 645 190
	15 118 262	670 433 (*)	31 968	15 756 727
(*) Dont dotation : . linéaire		579 252		
. dégressive		91 181		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	95 072	24	25 946	69 150
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	161 300	51 100	51 300	161 100
Provisions pour impôts (2)	2 670			2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	116 282	95 058	116 282	95 058
	375 324	146 182 (*)	193 529 (*)	327 978
(*) Dont : . exploitation		146 158	167 582	
. financier				
. exceptionnel		24	25 946	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	51 300
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 110 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 51 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué une provision pour risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 111 569	616 282	495 287
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 940 293	1 940 293	
Créances diverses	1 638 463	1 638 463	
Charges constatées d'avance	253 238	253 238	
	4 943 562	4 448 275	495 287

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)				
Emprunts bancaires (1)	118 008	118 008		
Emprunts & dettes financières divers (2)	555 653	61 497	371 756	122 400
Avances, acompte reçus sur commandes	458	458		
Dettes d'exploitation	6 129 121	5 888 237		240 884
Dettes diverses	27 173	27 173		
Produits constatés d'avance	1 163	1 163		
	6 831 577	6 096 536	371 756	363 284

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

282 218

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

49 354

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice

-

- Plus-value latente à la fin de l'exercice

-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Magasin	42 162 811	41 546 599
- Drive	3 998 673	4 291 989
- Station-service (1)	8 013 508	9 071 033
	<u>54 174 992</u>	<u>54 909 621</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

(1) Fonds de commerce loué à Pétro Ouest à compter du 05/10/2021.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	26
- Employés	<u>120</u>
	152

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	1 185	-
Rappel d'impôts	19 098	-
Amortissements dérogatoires	24	25 946
	<u>20 307</u>	<u>25 946</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	240 884
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	<u>305 020</u>
	545 904

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50 %, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	685 413
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 133 081
	552 332

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	120 031
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25.00 %)	61 037

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;

- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : CADRE : 51 %, AGENT DE MAITRISE : 36 %, EMPLOYE : 22 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2021

(*) Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 454 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 274 233 € au 31 janvier 2022.

Entreprises liées	SCI SOGECO 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 398 424 283	SAS SOGEDIS 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 818 017 196	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	-	-	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	-	-	387 448	226 662
Créances diverses	-	1 605 980	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	49 354	-	-
Produits de participation	20 000	-	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	73 492	- 10 004
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	387 448	226 662
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	185 220	85 764
Résultat du dernier exercice clos	7 702	5 657
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.